



SIDACTION 2019

Je travaille depuis déjà pas mal de temps, mais je me souviens de mes premières années à l'hôpital Louise Michel d'Evry Courcouronnes.... Remplacé aujourd'hui par le Sud Francilien de Corbeil Essonne.

En 1982-1983, sont apparues à l'hôpital les premières contaminations : un tsunami ! Un raz de marée au cours duquel il a fallu mettre en place toute une procédure d'alerte pour contenir cette épidémie, à l'époque, inévitablement mortelle. Aujourd'hui, fort heureusement, la Science a avancé et peut se glorifier de maintenir en vie des malades, autrefois condamnés.

Actuellement, toujours en activité, je constate que notre monde banalise cette maladie. Les gens que je rencontre n'ont plus peur de la nommer... et pourtant, cet horrible virus fait encore des ravages à travers le monde ! Le nombre des infections n'a pas baissé, mais les mentalités ont changé.....

Le Sida (syndrome d'immunodéficience acquise) est le dernier stade de l'infection au VIH (virus de l'immunodéficience humaine) ; on ne meurt pas du sida, mais des conséquences de l'infection. En pénétrant dans l'organisme, ce virus attaque principalement certains globules blancs (les lymphocytes T4) responsables de l'immunité, et de surcroît affaiblit les défenses immunitaires. C'est alors la porte ouverte à toutes les maladies...



En ce week-end du [SIDACTION](#), il me semblait naturel de refaire un peu le point sur cette terrible maladie.

Les modes de transmission sont simples :

- des **rapports sexuels non protégés par un préservatif** s'il y a pénétration vaginale, anale ou buccale (fellation),
- un contact important avec du sang contaminé lors de **partage de matériel d'injection** ou en cas d'accident d'exposition (pour les soignants),
- une **transmission de la mère à l'enfant** en cas d'absence de traitement de la mère, ou pendant l'allaitement.

Arrêtons tous les tabous qui polluent certaines rumeurs : Le VIH ne peut pas se transmettre par la baignade, un baiser, une étreinte, un éternuement, la toux, une piqûre d'insecte, le partage d'un verre ou d'un vêtement, à moins d'avoir une plaie ouverte !

Les méthodes de dépistage

Il existe [deux types de test](#) :

- les tests par prise de sang : avec une ordonnance de votre médecin, vous vous présentez dans un laboratoire ou bien tout simplement dans un centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)
- les tests rapides d'orientation biologique (TroD) par prélèvement de salive ou d'une goutte de sang, uniquement dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI), un planning familial, un centre de dépistage anonyme et gratuit ou encore une association de lutte contre le Sida.

La vie au quotidien d'une personne malade, n'est pas de toute tranquillité ; outre des traitements lourds, il lui faudra faire valoir ses droits, et garder sa place dans la société. Les traitements peuvent permettre une reprise de la vie active au prix d'une lutte perpétuelle : dois-je dire à mon employeur que je suis séropositif ? Et le médecin du travail ?

Pour en savoir plus :

[Associations de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en ... 0810 004 333 \(spécialisé dans le droit de personnes malades\)](#)



[Les symptômes du VIH](#)

[Le CRIPS, Le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes](#)

[SIDA – VIH en 10 questions](#)

[Le site AMELI](#)

[Sida info services](#)

[Act up Paris](#)

[AIDES](#)

[ONUSIDA](#)

[Solidarité Sida](#)

[Le virus de l'immunodéficience humaine](#)

Secret médical et HIV (VIH) : obligations antinomiques ?

[Le kiosque](#)

[VIH dans le monde du travail](#)

[Le PrEP, comment ça marche ?](#)

